



Synthèse des pistes d'amélioration

J.F.Molle, correspondant de l'AAF,
secrétaire du groupe « abeilles et
agriculture »

Préambule

- Sur le fond, la mise « entre parenthèses » du débat « Régent-Gaücho-TS »; le consensus nécessaire pour avancer;
- Sur la forme, la collecte et la mise en forme provisoires des diverses pistes d'amélioration indiquées dans les discussions ou les rapports: le texte complet soumis et validé par le groupe sera disponible sous quinzaine .

Pour mieux connaître et mieux gérer les interactions « apiculture-agriculture »(1)

- Le rôle positif de l'entomofaune pollinisatrice est un bénéfice mal évalué par l'agriculture. Il convient donc de:
 - Préciser et faire connaître les bénéfices financiers non comptabilisés,
 - Former ,avec l'aide de l'ACTA et des structures locales de développement apicole,des techniciens des Chambres d'Agriculture à une meilleure prise en compte de l'apiculture par les agriculteurs,
 - Inclure ou développer dans les lycées agricoles,une formation spécifique dédiée aux bonnes pratiques agricoles en lien avec l'apiculture,
 - Développer les recherches d'entomologie qui sont devenues inexistantes,et recruter des systématiciens dans ce secteur en difficulté.

Pour mieux connaître et mieux gérer les interactions « apiculture-agriculture »(2)

- Les procédures européennes d'homologation et d'emploi des pesticides comportent déjà des éléments relatifs à la protection des espèces pollinisatrices mais elles doivent être complétées:
 - *Par une meilleure connaissance de la toxicité*
 - le développement de nouveaux essais mettant en évidence des effets autres que la mortalité (autres stades que l'adulte, effets sublétaux)
 - la validation des protocoles d'essais de terrain
 - *Par une meilleure connaissance de l'exposition*
 - le développement et la validation des scénarios d'exposition
 - *Par un calcul du risque plus précis*
 - la validation des facteurs de sécurité des essais
 - l'intégration de nouveaux essais dans les procédures d'évaluation de risque

Pour mieux connaître et mieux gérer les interactions « apiculture-agriculture »(3)

- Une des raisons de l'affaiblissement des abeilles domestiques les rendant plus vulnérables, réside dans les déséquilibres alimentaires auxquels elles peuvent être confrontées. Il convient donc de:
 - Mettre en place des jachères ou des bandes enherbées fleuries,
 - Gérer les éléments fixes du paysage (bords de route, haies, ...) avec ce souci (fauchages trop précoces des végétaux à fleurs!),
 - Inclure ou au moins étudier dans les critères de sélection des plantes de grande culture (tournesol, colza, ...) leur qualité nectarifère,

Pour mieux connaître les abeilles domestiques(1)

- Le suivi de la santé des abeilles et/ou de leur mortalité est l'objet de controverses .Or,un suivi objectif est indispensable à la définition,la mise en œuvre ou l'évaluation de toute mesure de précaution ou de progrès.Il convient donc de:
 - réactiver de façon urgente les suivis de terrain dans quelques régions clé.
 - A plus long terme et dans la continuité des travaux des FNOSAD,sélectionner des apiculteurs pour appliquer une méthode de suivi de terrain préalablement définie avec un maillage national;
 - Compléter ce dispositif par un « point d'écoute » des apiculteurs,quelqu'ils soient,une sorte de « SVP » disponible pour les questions plus ponctuelles.
 - Enfin,interroger régulièrement les 20 principaux producteurs d'essaims ce qui permettrait un suivi fiable et léger des mortalités de sortie d'hiver.
- N.B: Le point de remontée d'information ou de mise en place du « SVP » sera défini par concertation avec la profession et fera éventuellement partie,à terme,des responsabilités d'un institut technique apicole à créer(cf.ci-dessous).Le financement à 50% de telles démarches peut relever du programme européen « MIEL » de la DG Agriculture.

Pour mieux connaître les abeilles domestiques(2)

- Les abeilles domestiques souffrent de pathologies diverses, sans que des traitements adaptés soient toujours disponibles. Il convient donc de:
 - Simplifier les dossiers d'enregistrement des produits vétérinaires pour abeilles (ceux relevant de l'annexe 2 de la directive 91-414 (pas de risques pour le consommateur)) ,
 - en raison de la situation sanitaire d'urgence, les produits (annexe 1 et 2) ne devraient pas supporter de taxes de mise sur le marché,
 - Cette approche devrait tenir compte des spécificités de chaque maladie tout en veillant à limiter autant que possible l'utilisation de produits vétérinaires dans les ruches par une information pertinente visant par exemple à tout prix à éviter des traitements préventifs (loques, nosémose...) et à favoriser des mesures prophylactiques (mesures de décontamination bactérienne adaptées...). Dans le cadre de la varroase, l'idéal serait de pouvoir disposer d'une série de produits différents pour assurer une alternance dans les produits afin d'éviter le développement de phénomènes de résistance de l'acarien.

Pour mieux connaître les abeilles domestiques(3)

- Les abeilles domestiques présentent une grande diversité génétique, diversité mal connue. Il convient donc de:
 - Favoriser le progrès des connaissances dans ce domaine,
 - Poursuivre le contrôle de l'importation des reines,
 - Promouvoir une production nationale de reines,
 - Assurer la traçabilité de ces reines et essaims.

Pour renforcer l'apiculture française et ses pratiques

- De nouveaux risques sanitaires apparaissent régulièrement. Ils doivent faire l'objet de veille et d'échanges organisés entre les chercheurs et la profession apicole,
- Les bonnes pratiques apicoles correspondantes doivent être constamment redéfinies en conséquence et diffusées,
- Les aspects internationaux sont particulièrement importants,
- L'apiculture est une activité sophistiquée pratiquée par plusieurs milliers d'apiculteurs, avec des besoins de formation/information .
- Il convient donc de prévoir la mise en place d'un centre technique apicole national, dont le projet doit être bâti et proposé par l'ensemble de la profession.